

Rencontre associations – Actualités « eau et milieux aquatiques »

DREAL Pays de la Loire
Service ressources naturelles et paysages
Division eau et milieux aquatiques

31/01/2025

Actualités : Planification

La consultation est ouverte jusqu'au :

- 25 mars 2025 pour les assemblées
- 25 mai 2025 pour le public




**PRÉFÈTE
COORDONNATRICE
DU BASSIN
LOIRE-BRETAGNE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Donnez
VOTRE AVIS
sur l'avenir
de l'EAU**

2 CONSULTATIONS

**les enjeux de l'eau &
les risques d'inondation**

DU 25 NOVEMBRE 2024 AU 25 MAI 2025



Révision de la directive ERU 27/11/2024

DERU2

DERU1

Traitement
quaternaire

Responsabilité
élargie des
producteurs

Suivi des GES

Neutralité
énergétique

Traitement
secondaire

Temps de
pluie

Traitement
tertiaire

Gestion des
boues

Eaux
industrielles

ANC

Gestion des
risques

Accès à
l'assainissement

Suivi
épidémiologique

Information du
public

Délai de transposition : juillet 2027

Améliorations à travers la DERU2 : réduction des rejets directs par temps de pluie, amélioration de la collecte des petites agglomérations, prise en compte des pollutions émergentes avec un traitement quaternaire sur les micro-polluants, une responsabilité élargie aux producteurs, renforcement de la lutte contre l'eutrophisation des cours d'eau,...

PFAS : substances per-ou polyfluoroalkyles

Plan d'actions interministériel sur les PFAS

5 Axes — 26 Actions — 55 Sous-actions

- 1 Acquérir des connaissances sur les méthodes de mesures des émissions, sur la dissémination et les expositions
- 2 Améliorer, renforcer la surveillance et mobiliser les données qui en sont issues pour agir
- 3 Réduire les risques liés à l'exposition aux PFAS
- 4 Innover en associant les acteurs économiques et soutenir la recherche
- 5 Informer pour mieux agir



PFAS : substances per-ou polyfluoroalkyles

Action à mener en Pays de la Loire sur les STEU : Action 3.1 de l'axe 2

→ **Le plan PFAS interministériel prévoit de renforcer la surveillance dans les stations d'épuration urbaines et qu'un programme de contrôle des émissions de PFAS dans les eaux usées traitées des stations d'épuration urbaines soit mis en place en 2024 pour les STEU de plus de 10 000 équivalent-habitants : 59 STEU concernées en Pays de la Loire.**

→ **Un projet d'AM doit être élaboré par la DEB d'ici la fin du 1^{er} trim. 2025 rendant directement applicable la surveillance aux STEU concernées.**

Pollutions dif fises: captages

- **Stratégie régionale pour la protection des ressources en eau des captages :**
 - portage différent selon les départements
 - Gouvernance sur les captages : toujours un problème de non intégration des associations sur certains territoires (72)
 - un contexte national défavorable
- **Feuille de route captages de l'État pour 2025 :** pour rappel = accompagnement priorisé de certains plans d'actions volontaires + mobilisation priorisée de l'outil ZSCE (zones soumises à contrainte environnementale).

> difficultés pour avancer, enjeu d'une appropriation de l'outil ZSCE, choix de l'AELB de n'accompagner financièrement à partir de 2027 que les captages dotés d'une Zone de Protection de l'AAC (= ceux pour lesquels une démarche ZSCE est en cours) ;
- Toujours en attente de la définition des **captages sensibles** au niveau national et des instructions ministérielles
- **Relance du GT spécifique des animateurs captages (2 décembre 2024) :**
 - les principaux constats du diagnostic réalisé en 2020 sont toujours d'actualité :
 - insuffisance du portage des élus des PRPDE + des services de l'État
 - Besoin d'une interdiction nationale de l'usage des pesticides sur les AAC et de certaines pratiques
 - difficulté de mobiliser les agriculteurs et encore plus pour faire évoluer réellement les pratiques
 - manque de diversité au sein des prestataires qui assurent la maîtrise d'oeuvre des actions
 - et expression de nouvelles attentes/difficultés :
 - besoin d'une montée en compétences technique
 - instabilité du statut (notamment critère « pertinent » des métabolites) des SA des pesticides (exemple avis ANSES sur les métabolites du Metolachlore, etc.)
 - accès aux données RPG pour connaître les exploitants agricoles sur l'AAC
 - enjeu des départs à la retraite des agriculteurs et des projets portés par les futurs repreneurs

Autres actualités pollutions diffuses : nitrates

- Révision des zones vulnérables nitrates en cours
- Actualités nationales sur les programmes d'actions

Zones humides et tourbières

- **BCAE2 :**

- On attend du retour de la Commission européenne sur la proposition française de modification du Plan Stratégique National déclinant la PAC (pour rappel = croisement de RAMSAR + tourbières et des zones humides effectives renseignées en juin 2024) ;
- Prescriptions :
 - interdiction de remblais et de dépôts
 - Interdiction de création de **nouveaux réseaux de drainage**
 - Interdiction de prélèvement et de brûlage de tourbe
- Note du 20 décembre 2024 définissant les modalités de contrôles: /!\ « **définition** » de **réseau de drainage** = ensemble d'ouvrages mis en relation (par exemple, drains enterrés à l'intérieur des parcelles avec fossés collecteurs associés, ou encore plusieurs fossés reliés entre eux)

- Chantier en parallèle sur une **cartographie administrative nationale des ZH**

+ *actualités législatives en cours...*

- Travaux sur **guide régional pour l'implantation des centrales photovoltaïques** (enjeu ZH sera pris en compte)
- Travaux sur la **prise en compte des ZH dans les documents d'urbanisme**

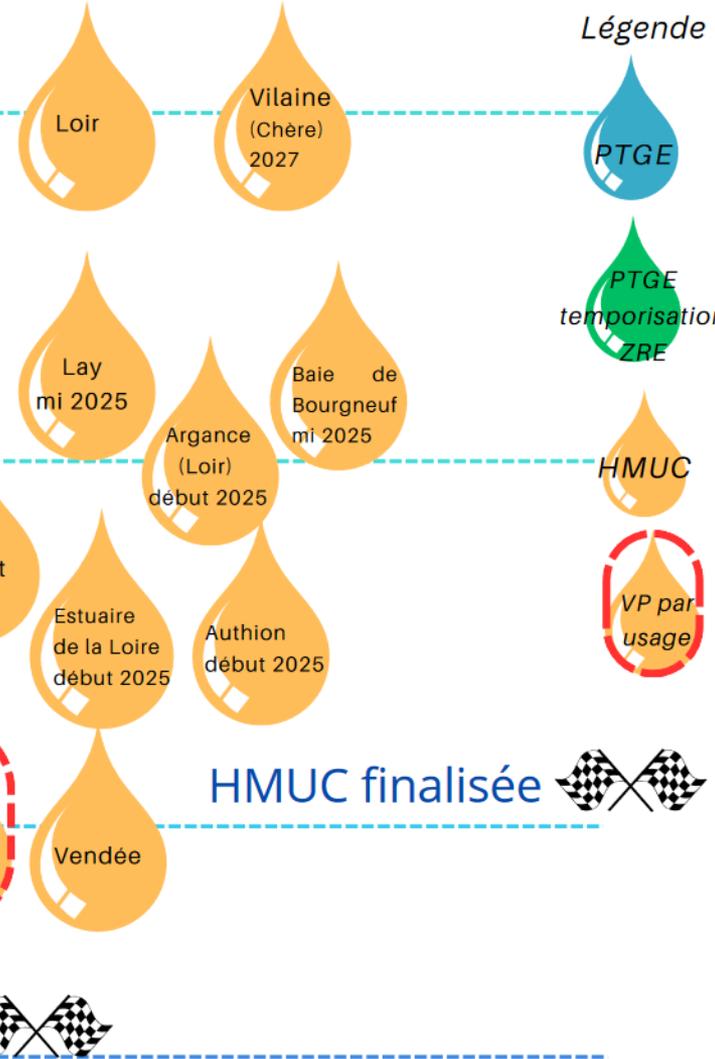
Gestion quantitative – avancement études HMUC et PTGE

- Publication guide HMUC V2 au niveau du bassin
- Stratégie d'évaluation des volumes prélevables en cours de réalisation au niveau bassin (consultation menée en fin d'année) : destinée à encadrer la manière dont les volumes prélevables sont déterminés dans le bassin.
- Gros chantier à mener : mise en œuvre des études HMUC : programmes d'actions locaux, déclinaison réglementaire (reprise des autorisations,..)
Echanges/revendications se poursuivent sur la réalisation d'analyses socio-économiques

Emergence et engagement de la démarche

Etat des lieux (volets H, M U et C)

Légende



Diagnostic : comparaison ressources/besoin

Choix des VP par la CLE

HMUC finalisée

Co-construction du programme d'actions

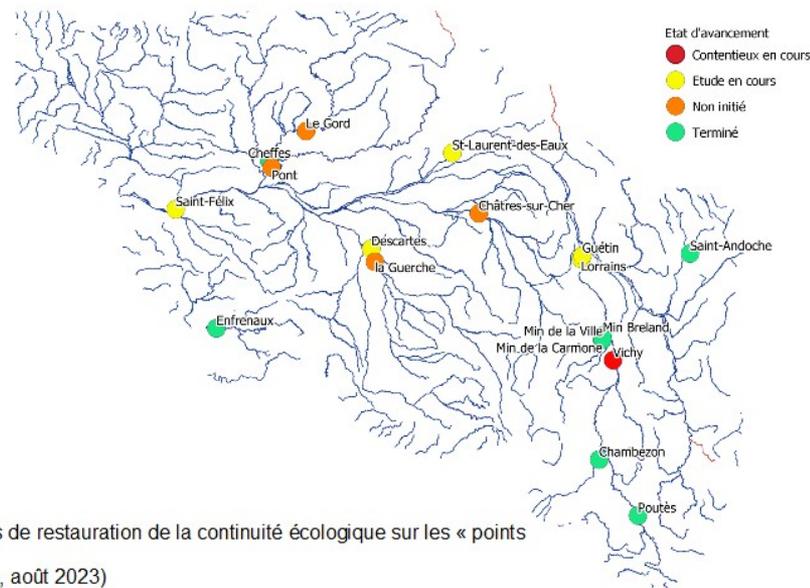
PTGE adopté



COGEPOMI Loire 31/01/2025

Principaux sujets qui seront abordés :

- **Point d'avancement continuité écologique** sur les ouvrages « points noirs » du PLAGEPOMI
- **Modalités de repeuplement saumon**
- **Réflexions sur l'encadrement de la pêche de l'alose et de la lamproie** : mandat de travail pour le GT
- **Informations sur l'état des populations d'anguilles**, les sites de repeuplement 2025 et les opérations de contrôle 2024/2025



État d'avancement des projets de restauration de la continuité écologique sur les « points noirs » - janvier 2025
(DREAL Centre – Val de Loire, août 2023)

Abondance moyenne par axe



- Au sein de la zone prioritaire, l'anguille est présente sur tous les axes en aval
- Mais les axes Loire, Vie et Sèvre Nantaise sont les plus fréquentés
- Zone aval (< 150 km) soumise aux aléas des recrutements fluviaux
- Hausse des abondances < 300 mm dans la zone intermédiaire (150 à 300 km)
- L'amont du bassin Loire (< 300km) continue à « se vider »